

L'ECHO DU LIGNON



100 ans



BULLETIN MUNICIPAL

OCTOBRE 2004 N° 7

SOMMAIRE

Mot du Maire	page 1
Comptes-Rendus des réunions du Conseil :	
* Réunion du 2 mars 2004	pages 2, 3
* Réunion du 30 mars 2004	pages 4, 5, 6 et 7
* Réunion du 25 mai 2004	pages 8, 9 et 10
* Réunion du 20 juillet 2004	pages 11 et 12
* Réunion du 28 septembre 2004	pages 13, 14 et 15
BUDGET PRIMITIF DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	pages 16 et 17
BUDGET PRIMITIF RECETTES DE FONCTIONNEMENT	page 18
BP RECETTES-DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	page 19
BUDGET ASSAINISSEMENT 2004	page 20
COMITÉ DES FÊTES	page 21
ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE	pages 22, 23 et 24
FNACA	page 25
FOOTBALL CLUB DE LA PLAINE	pages 26 et 27
SOU DE L'ÉCOLE PUBLIQUE	pages 28 et 29
NOUVELLES LOCALES	pages 30, 31 et 32
SAVEZ-VOUS QUE ?	pages 33 et 34
MÉMENTO PRATIQUE	page 35

Photos de couverture :

Le 50^{ème} anniversaire du Football Club de la Plaine

- Les anciens de 1954 du FCP
- L'équipe senior en 2004

Madame Eugénie DONJON, notre centenaire lors de la journée des classes

LE MOT DU MAIRE

En cette fin d'année 2004, je souhaite développer quelques réflexions concernant l'avenir de notre commune.

Le conseil municipal a décidé l'élaboration d'un **plan local d'urbanisme (PLU)**. Ce document d'urbanisme engage la commune pour plusieurs années. Au-delà de la définition réglementaire des différentes zones (agricoles, urbanisées, à urbaniser, naturelles), nous devons tous ensemble élaborer un **PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable)** qui est une réflexion sur le devenir de la commune.

Ce PADD indique comment Ponsins devrait être pour les 10 ou 15 ans à venir, tant dans le domaine de l'urbanisme, de l'agriculture, de la sauvegarde de nos espaces naturels (rivières, bois etc.) que celui des équipements de la commune. Tout ceci a démarré avec une étude diagnostique que vous pouvez consulter en Mairie.

Par ailleurs vous pouvez consigner vos remarques concernant l'avenir de la commune sur un **registre en Mairie** (aux heures d'ouverture du secrétariat).

Vous serez associés en participant aux diverses réunions dont vous trouverez les dates dans le « **NOUVELLES LOCALES** ». Cette participation doit être importante si l'on veut que le résultat soit bien celui des poncinoises et poncinois.

Nous comptons sur vous pour que ce document d'urbanisme soit vraiment ce que veulent les habitants de notre commune. D'avance merci !

Le Maire

Julien Duché

Département de la Loire

Canton de FEURS

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE

PONCINS

42110

RÉUNION ORDINAIRE du 3 mars 2004

Le Conseil Municipal, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire.

Étaient excusées Madame Séverine BOUCHET et Madame Marthe PERRAT.

Le Conseil Municipal :

APPROUVE à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 27 janvier 2004.

ETUDIE les investissements à inclure dans les budgets à venir, à savoir :

- PLU
- Aménagements paysagers
- Restauration du Monument aux Morts
- Photocopieur mairie
- Eglise (toiture)
- Etude du remplacement de la station d'épuration
- Achat matériel (débroussailleuse)
- Etude d'un programme voirie à l'automne 2004

DÉCIDE, à l'unanimité, la vente du chemin à Monsieur et Madame Gérard GARNIER suite à l'enquête publique et à l'avis favorable du commissaire enquêteur.

EST INFORMÉ des courriers de Monsieur Gérard DUCARRE et de Monsieur Henri NIGAY désignant les délégués et assesseurs pour les deux tours des élections régionales et cantonales, les 21 et 28 mars 2004.

DÉCIDE de ne pas renouveler le contrat de prêt à usage à Monsieur Robert CHARRASSIN, pour la parcelle AD 35 située au "Champ de Foire",

DÉSIGNE Monsieur Jean-François CHAUVE comme délégué à l'association VIRUS CONCEPT CAR,

EST INFORMÉ :

- de l'opération "nettoyage de printemps". Le Conseil Municipal fixe cette opération au samedi 24 avril à 9 h,

- de l'acquisition de deux cages qui seront prêtées aux piégeurs agréés pour la lutte contre les rats musqués,

PREND CONNAISSANCE :

- de l'arrêté préfectoral autorisant la S.A.S. MORILLON CORVOL à exploiter une carrière sur la commune de CHAMBÉON au lieu-dit "Pont Charcot"
- du courrier du GAEC des Lilas,
- du courrier du Conseil Général relatif au dossier de restauration de l'église retenu au titre de la programmation 2004. Monsieur le Maire demandera si le projet peut être programmé par tranche,
- du courrier de Monsieur Henri NIGAY, Conseiller Général, concernant les différentes subventions affectées aux communes du canton (enveloppe cantonale de solidarité 94 000 €, subventions aux associations : 12 500 €),
- du courrier de France TELECOM souhaitant installer des poteaux et un câble aérien pour alimenter des terrains à "Rampeau". Le Conseil Municipal ne donne pas son accord,
- du courrier de la FNACA concernant la cérémonie du cessez-le-feu en Algérie le 19 mars 1962. Le Conseil Municipal décide de participer à cette cérémonie le 19 mars 2004 à 18 h 30,
- de l'invitation de Madame la Directrice de la maison d'accueil de ST JODARD à l'occasion de la fête célébrant les 100 ans de Madame DONJON Eugénie. Le Conseil Municipal est cordialement invité à cette cérémonie le vendredi 5 mars 2004 à 15 h,
- de l'assemblée générale de RADIO PYTAGOR, vendredi 5 mars à 18 h,
- du courrier de Monsieur Jean DUVERGER, candidat aux élections cantonales,
- des courriers de Monsieur Henri GIRAUDET et Monsieur Richard LATOUR concernant le chemin rural reliant "La Barge" à "Villedieu",
- du courrier de Madame Elyane BAJARD concernant l'attribution du logement de fonction au-dessus de la classe de Madame SABY,
- du courrier de Monsieur David POTENTE exposant son projet de création d'une association dont le but serait de faire connaître les artistes, les artisans d'art, leurs activités et leurs œuvres grâce à un site Internet,
- du courrier de Monsieur Christian MONTGRENIER souhaitant s'installer sur la commune et recherchant du terrain agricole pour effectuer l'élevage de chevaux,
- du courrier de l'Association forézienne des accordéonistes de Feurs proposant ses services,
- de la lettre de remerciement du Comité de soutien à Ingrid BETANCOURT,
- des propositions de services de Forez Bureau Investigations,
- de l'exposition itinérante du musée du tissage et de la soierie
- de différents courriers syndicaux
- des différents comptes rendus de réunions et de travaux.

ADRESSE ses félicitations à Madame et Monsieur Christian DELORME pour la naissance de leur petite fille ÉLISE au foyer de Florence et David DELORME.

Département de la Loire

Canton de FEURS

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE

PONCINS

42110

RÉUNION ORDINAIRE du 30 mars 2004

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché,
Maire.

Tous les membres étaient présents.

Le Conseil Municipal :

1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 3 mars 2004,

2° **ETUDIE et APPROUVE**, à l'unanimité, le compte administratif 2003 de la commune, à savoir :

Recettes de fonctionnement	345 277,06 €
Dépenses de fonctionnement	291 874,39 €
Excédent	53 402,67 €
Résultat de clôture	+ 86 242,81 €
Dépenses d'investissement	64 591,49 €
Recettes d'investissement	43 095,26 €
Déficit	- 21 496,23 €
Résultat de clôture	- 53 726,17 €

Le compte administratif 2003 fait apparaître un excédent de 32 516,64 €.

3° **ETUDIE et APPROUVE**, à l'unanimité, le compte administratif assainissement 2003, à savoir :

Recettes d'exploitation	19 817,40 €
Dépenses d'exploitation	15 385,16 €
Excédent	4 432,24 €
Résultat de clôture	+ 4 621,28 €
Recettes d'investissement	38 736,11 €
Dépenses d'investissement	9 433,80 €
Excédent	29 302,31 €
Résultat de clôture	+ 12 726,77 €

4° **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte de gestion du budget principal 2003 et du budget assainissement 2003, établi par Monsieur PACAUD, Percepteur.

5° DECIDE, à l'unanimité, d'affecter la somme de 53 726.17 € en recette investissement (compte 1068) et la somme de 32 516,64 € en recette de fonctionnement (compte 002) pour le budget communal.

6° DECIDE, à l'unanimité, d'affecter la somme de 4 621,28 € en recette de fonctionnement (compte 002) et la somme de 12 726,77 € en recette investissement (compte 001) pour le budget assainissement.

7° DECIDE, par 12 oui, 2 non et 2 abstentions, d'augmenter de 5 % les taux de la taxe d'habitation, de la taxe du foncier bâti et de la taxe professionnelle et de 2 % le taux de la taxe du foncier non bâti :

- taxe d'habitation **7.78 %** au lieu de 7.41 %
- foncier bâti **10.50 %** au lieu de 10.00 %
- Foncier non bâti **34.14 %** au lieu de 33.47 %
- Taxe professionnelle **13.57 %** au lieu de 12.92 %

DESIGNATION DES TAUX	TAUX	BASE	PRODUIT
Taxe d'habitation	7.78	806 000	62 707
Foncier bâti	10.00	457 000	47 985
Foncier non bâti	33.47	81 700	27 892
Taxe professionnelle	12.92	273 600	37 128
		TOTAL	175 712

8° ETUDIE les demandes de subventions et **VOTE** celles accordées aux sociétés locales et diverses organisations :

ADAPEI	110 €
ADMR Pays d'Urfé	50 €
Amicale Boule	150 €
Amicale Classe 64	15 €
Association Culturelle Poncinoise (ACP)	150 €
Association des Paralysés de France	50 €
Autisme Forez	50 €
Bibliothèque Centrale de Prêt	30 €
CFA BTP	15 €
CFA Les Mouliniers	30 €
Classe de mer	1 100 €
Club Handisport	80 €
Club Pêche Nature de l'Astrée	150 €
Comité de la Foire	150 €
Comité des Fêtes	150 €
Fanfare	320 €

FNACA	80 €
Football Club de la Plaine	350 €
+ subvention exceptionnelle 50 ^{ème} anniversaire	450 €
Gymnastique Volontaire Poncinoise	150 €
Lycée Privé E Gautier - Ressins	30 €
Lycée des Monts du Lyonnais	45 €
Maison Familiale Rurale Montbrison	15 €
Maison Familiale MORNAND	15 €
Pétanque Poncinoise	150 €
Prévention routière	15 €
Rats musqués	110 €
Sou de l'école	850 €
Tennis Club Poncinois	150 €
Tarentelle	150 €
Transport Scolaire Feurs Rive Gauche	880 €
USEP	100 €

9° DÉCIDE, par 11 oui, 1 non et 3 abstentions, de fixer la redevance des ordures ménagères à :

- 150 € pour les ménages et les résidences secondaires
- 58 € pour les personnes seules

Cette année, le SICTOM qui gère les ordures ménagères et la déchetterie de FEURS a répercuté le coût réel de la déchetterie sur les communes.

10° ETUDIE et VOTE, à l'unanimité, le budget primitif 2004 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement	400 244 €
Section d'investissement	166 366 €

.../...

11° ETUDIE et VOTE, à l'unanimité, le budget primitif assainissement 2004 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section d'exploitation	23 931 €
Section d'investissement	20 863 €

12° DÉCIDE la mise à l'enquête publique pour le chemin longeant le cimetière côté Nord et cédé à Monsieur Jacques PONTILLE,

13° DÉCIDE de participer au fleurissement organisé par l'Office de Tourisme de PANISSIERES pour une cotisation de 0,10 € par habitant.

14. ' PREND CONNAISSANCE

- du courrier de l'ADAPEÏ concernant une demande d'aide pour la famille BAROUX Régis. Monsieur le Maire prendra contact avec l'assistante sociale,

- du courrier de Monsieur JUST, Maire de VEAUCHETTE, concernant la scolarisation des enfants de 2 ans,
- de la pétition des habitants de Goincet souhaitant un éclairage public sur la départementale 18. Cette pétition sera transmise à la D.D.E.,
- des remerciements de l'Ambassade de Colombie et de la Commission Européenne de BRUXELLES pour le soutien apporté à Madame Ingrid BETANCOURT,
- du courrier du Conseil Général, Antenne de Montbrison, accusant réception de notre demande de subvention pour le PLU,
- du courrier préfectoral concernant la sécurité des piscines privées. Le dossier peut être consulté en mairie,
- des informations syndicales concernant le service public en particulier La Poste,
- du courrier de Monsieur Alain RIVET, Président du Tennis Club, au sujet de la dégradation des courts de tennis. La mairie prendra contact avec l'entreprise qui était venue constater les dégâts et proposer une solution,
- du courrier de Madame VACHERON Angéline domiciliée à Gond souhaitant que son terrain situé à GOINCET soit constructible,
- du courrier de TL 7 (Télé Loire 7) Canal 52 : Guyzay - Canal 41 : Lézigneux

15 ° EST INFORMÉ :

- de l'assemblée générale de l'Office de tourisme de FEURS, le 6 avril 2004,
- de la réunion du Syndicat Intercommunal du ramassage scolaire du Pays d'Astrée, le 1^{er} avril,
- de l'invitation du VCM le samedi 3 avril,
- du forum des emplois saisonniers le mardi 6 avril,
- des journées artisanales à NERONDE, le samedi 10 avril,
- de la réunion de la commission économique de la communauté de communes le 7 avril,
- des remerciements de l'ACP, section scrabble,

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 1^{er} avril 2004

Le Maire

J. Duché

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire. Madame Séverine BOUCHET était absente excusée.

Le Conseil Municipal :

1° APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 30 mars 2004,

2° DECIDE d'installer une parabole sur le toit du logement au-dessus de la classe de Mme SABY en remplacement de l'antenne cassée et **ACCEPTE**, par 7 oui, 6 abstentions et 1 non de régler le montant de ces travaux.

3° ETUDIE différents devis pour l'achat d'un photocopieur pour la Mairie, **DECIDE**, à l'unanimité, d'acquérir ce photocopieur auprès de ELAN BUREAUTIQUE CANON à LE COTEAU pour un montant de 5 180 € H.T. et

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Général dans le cadre des enveloppes cantonales.

4° DECIDE, par 12 oui et 2 abstentions de vendre à Monsieur Jean CHAVAND, les artérioles du Canal du Forez (B 388 = 270 m² et B 389 = 6 390 m² soit 6 660m²) qui traversent une partie de sa propriété et **FIXE** le prix, par 10 oui et 4 abstentions, à 0,50 € le m² T.T.C.

5°PREND CONNAISSANCE du courrier de Monsieur Henri ROLLAND concernant des travaux effectués sur le chemin rural des Périchons et **DECIDE**, par 10 oui et 4 abstentions, de conserver ce chemin comme propriété de la commune.

6° ACCEPTE, à l'unanimité, le devis des Etablissements GUBIEN à FEURS d'un montant de 1 537.83 € H.T.concernant la réparation du tracteur et **SOUHAITE** demander une subvention dans le cadre des enveloppes cantonales.

7°PREND CONNAISSANCE du courrier de France TELECOM demandant une participation de 15 000 € H.T. à la commune pour la desserte en souterrain des maisons situées à Rampeau et Petit Noël. Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.

8° EST INFORMÉ du courrier de Monsieur Daniel FOYATIER souhaitant acheter la parcelle de terrain jouxtant sa maison située au bourg et **DECIDE**, par 13 oui et 1 abstention, de vendre cette parcelle au prix de 12 € le m² T.T.C.

Avant d'effectuer cette vente, Monsieur le Maire se renseignera auprès de Monsieur René RIBEYROL afin de savoir si aucune convention ne lie la commune à Monsieur RIBEYROL.

9°PREND CONNAISSANCE du courrier de Monsieur Jean-Pierre GARNIER contestant (8 ans après) le bornage de la parcelle de Monsieur et Madame AUDRAIN. Suite à ce bornage il lui manquerait 265 m².

10° ACCEPTE le devis de l'Entreprise Maçonnerie Poncinoise d'un montant de 1 101.42 € T.T.C pour la réfection du mur mitoyen dans le jardin de la cure.

11° EST INFORMÉ :

- des permanences assurées par les brigades de FEURS et de PANISSIERES pour les votes par procuration,
- de l'attribution, par le Conseil Général, d'une subvention de 10 951 € pour le PLU,
- du courrier de Monsieur Jean DUVERGER, candidat aux élections cantonales et de Monsieur Georges SUZAN, Conseiller Régional,
- des propositions de service de Monsieur JAYOL Eric concernant les travaux de pompage des stations d'épuration, et de Madame Sylvie GIROUD concernant la possibilité d'ouvrir un commerce d'alimentation,
- de la demande de Emmanuel PERRET, Président de VIRUS CONCEPT CAR, souhaitant utiliser divers matériels pour l'organisation de tuning le dimanche 30 mai,
- du courrier de Séverine BOUCHET qui a quitté la commune,
- du courrier de l'Adjoint aux Sports de SAINT ETIENNE concernant les randonnées scolaires des écoles de SAINT ETIENNE qui auront lieu du 14 juin au 22 juin et qui sollicite l'utilisation des aires de pique nique au Lignon,
- du courrier de SICTOM concernant les Recyclades 2004,
- du courrier de D.D.E. suite à la demande d'éclairage à Goincet,

- de la proposition de Madame Fabienne RENARD pour l'achat de la parcelle communale située au Champ de Foire au prix de 4 € le m². Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette proposition,
 - du courrier de Monsieur Jean CHAUBE demandant la réfection du chemin communal passant devant sa maison à Vizézy,
 - du courrier de Monsieur André VIAL suite aux nuisances occasionnées par des canons agricoles,
 - de différents courriers concernant la fermeture des bureaux de poste,
 - de la demande de subvention de l'ADMR
 - de la réunion du Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire le 11 juin à PELUSSIN
 - de l'Assemblée Générale du F.C. PLaine le 11 juin à 20 h 30 à CLÉPPÉ,
 - de la journée nationale des sapeurs pompiers le 19 juin,
 - de l'invitation de M. PIGNARD, Président de l'USEP, le jeudi 27 mai
 - de la Journée de l'Ombre le samedi 10 juillet,
 - des remerciements de Madame Francis FOYATIER,
 - du faire-part de naissance de LUGHAN au foyer de Monsieur et Madame Christophe MASSON,
- des différents comptes rendus de travaux et de réunions.

12° ETABLIT le bureau de vote pour les élections européennes du 13 juin.

PRÉSENTE ses condoléances à Monsieur Bernard FOYATIER, Adjoint, pour le décès de son père.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 28 mai 2004

Le Maire

J. Duché

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire. Etaient absents excusés : Madame Pascale LOCQUET, Madame Séverine BOUCHET, Madame Marthe PERRAT, Monsieur Michel BRUNON qui avait donné pouvoir à Monsieur Yann MERIGNEUX.

Le Conseil Municipal :

1° *APPROUVE*, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 25 mai 2004,

2° *DEFINIT*, à l'unanimité, les modalités de concertation publique quant à l'élaboration du PLU, à savoir :

- un registre ouvert en mairie,
- parution d'articles (presse locale + bulletin)
- une réunion publique

3° *APPROUVE*, le résultat de l'enquête publique concernant la cession du chemin à Monsieur Jacques PONTILLE,

4° *APPROUVE*, à l'unanimité, la dissolution du SICMMAT,

5° *PREND CONNAISSANCE* du rapport annuel (année 2003) sur le service et la qualité du service d'eau potable. Ce rapport peut être consulté en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

6° *DECIDE* de vendre une partie de la parcelle communale jouxtant la propriété de Monsieur et Madame AUDRAIN, soit 210 m² au prix de 12 € le m² T.T.C. et *AUTORISE* Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette vente.

7° *ALLOUE* la somme de 1 220 € pour le feu d'artifice de la fête patronale.

8° *ETUDIE* différents devis pour l'acquisition d'une débroussailleuse, *APPROUVE* le devis de FEURS MOTOCULTURE d'un montant de 670 € H.T. et *SOLLICITE* une subvention auprès du Conseil Général dans le cadre des enveloppes cantonales de solidarité.

9° *PREND CONNAISSANCE* des courriers :

- de Madame JEANSON souhaitant acquérir la partie Nord du chemin desservant sa propriété. Le Conseil Municipal souhaite que le problème du droit de puits soit réglé avant d'entreprendre les démarches concernant cette acquisition,

- du Conseil Général concernant la voirie communale et rurale. Les dossiers de demande de subvention doivent être envoyés avant le 30 septembre 2004. Une commission se réunira début septembre avec la DDE afin de recenser les différents chemins à rénover,
- du Conseil Général accusant réception des demandes de subvention pour le photocopieur et pour l'embrayage du tracteur,
- de Monsieur André VIAL et de Monsieur le Sous-Préfet concernant l'utilisation d'un canon agricole,
- de Monsieur Jean CHAVAND concernant l'acquisition des artéριοles,
- de Monsieur Henri ROLAND concernant le chemin rural traversant une parcelle lui appartenant,
- de Maître BARBIER, Notaire à NERVIEUX, concernant la voirie du Hameau des Varennes,
- de Monsieur MOLLON Christian et de Madame Marinette VALLA concernant la redevance des ordures ménagères,
- de remerciements de l'Association Virus Concept Car,
- des demandes d'emploi de Madame Chrystelle GAY-PEILLER et de Madame Sylvie ORTEL,
- de l'AIMV et du Maire de MABLY relatif au plan départemental de la gestion de la canicule,
- du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy concernant le recensement des unités d'assainissement non collectifs,
- de Monsieur Christian PONCELET, Président du Sénat, concernant la protection du nom des collectivités territoriales sur Internet,
- du Syndicat National du Trésor CGT concernant le projet de fermeture de certaines trésoreries,

10 EST INFORMÉ

- concours de pétanque des élus de l'arrondissement le 11 septembre à MONTVERDUN
- concours de boules Inter municipalités le samedi 25 septembre à PONCINS

Le Conseil Municipal présente ses condoléances à Madame Nadine MICHEL pour le décès tragique de son père.

QUESTIONS DIVERSES :

- Bruits de voisinage : aboiements chiens appartenant à Monsieur SOULIÉ,
- Salle communale prêtée à des Associations n'est pas toujours rendue propre,
- Dépôts d'ordures sauvages sur la commune,
- Salle communale : vérifier chasse d'eau,
- Débroussaillage : manque de visibilité à certains carrefours (Vizézy - Gond).

Pour extrait certifié conforme

Département de la Loire

Canton de FEURS

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE

PONCINS

42110

RÉUNION ORDINAIRE du 28 septembre 2004

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire. Madame Séverine BOUCHET était absente excusée.

Le Conseil Municipal :

1° *APPROUVE*, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 20 juillet 2004,

2° *ACCEPTE*, à l'unanimité, la désaffectation du chemin de desserte vendu à Monsieur et Madame Gérard GARNIER,

3° *ACCEPTE*, par 13 oui et 1 abstention, la désaffectation du chemin cédé à Monsieur Jacques PONTILLE,

4° *APPROUVE*, à l'unanimité, la charte d'aménagement du Pays du Forez,

5° *ETUDIE* les différentes estimations établies par la D.D.E. pour la remise en état de divers chemins, *DECIDE* de proposer la voie communale n° 4 "chemin de Montverdun" et la réfection du ponceau à Goincet sur la voie communale n° 12 et *ACCEPTE*, à l'unanimité, les devis de la D.D.E qui s'élèvent à 39 010,50 € H.T. pour le chemin et à 1 840 € H.T. pour le ponceau,

6° *ETUDIE* les différents aménagements de la zone de loisirs du Lignon et de la station de relevage de Vizézy, dans le cadre du contrat de rivière et *ACCEPTE*, à l'unanimité, les devis proposés à savoir :

ZONE DE LOISIRS DU LIGNON	Débroussaillage	756 € H.T.
	Achat tables + poubelles	3 470 € H.T.
	Arbres, arbustes, plantes	3 860 € H.T.
	TOTAL	8 086 € H.T.
STATION DE RELEVAGE VIZEZY	Arbuste, plantes	633 € H.T.

7° *APPROUVE*, à l'unanimité, l'adhésion de la commune de MARLHES au Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Loire (SIEL),

8° **PREND CONNAISSANCE**, du courrier de Monsieur Jean-François SALLET souhaitant louer des terrains communaux pour la chasse et **FIXE**, par 9 oui et 5 abstentions, la location de ces terrains à 60 €,

9° **EST INFORMÉ** :

- De la réunion de l'A.D.S.E. (Association pour la Défense de la Santé et de l'Environnement), le jeudi 30 septembre 2004, à la maison de la commune à FEURS.
- du courrier de Monsieur Marius REYNAUD de FEURS qui souhaiterait que ses terrains situés au lieu-dit "Les Gouttes" deviennent constructibles afin de créer un lotissement et d'autre part il aimerait "buser" la partie du canal du Forez qui traverse sa propriété. La commune est propriétaire et vendeuse de cette partie du canal du Forez.
- De la demande de subvention de l'Association Forézienne des Accordéonistes de Feurs pour une élève de Poncins. Cette demande sera étudiée lors du budget primitif 2005.
- De l'Assemblée Générale de l'Association des Maires de l'Arrondissement de Montbrison, le vendredi 8 octobre à 17 h à SAINT JUS SAINT RAMBERT. Michelle DUILLON et Jean-François CHAUVE accompagneront Monsieur le Maire.
- De l'invitation de la commune de SAINT ROMAIN-EN-JAREZ pour l'inauguration de l'espace Rural d'Animation Sportif, Culturel et Associatif, le samedi 9 octobre.
- De différents courriers du Conseil Général :
 - attribution d'une subvention de 368 € pour la débroussailleuse,
 - préparation des programmes 2005 pour l'alimentation en eau potable et assainissement des communes rurales (prévoir pour 2006),
 - réponse aux habitants du hameau des Rôtis suite à une pétition de ceux-ci concernant l'aménagement du carrefour de la RD 60 et de la VC2.
- Du courrier de la Sous-Préfecture adressé à Monsieur Jean-François BASSON concernant les bruits des canons agricoles,
- Du courrier de France TELECOM concernant la desserte du lotissement au lieu-dit "Petit Noël en installant un système dit "à gain de paires",
- De la proposition de prix de URBA Concept de SAINT SYMPHORIEN-d'OZON concernant l'acquisition d'un terrain communal situé au Champ de Foire, d'une superficie de 13 724 m².

- Du courrier de Messieurs TOINON Christian et CHEMINAL Hervé annulant leur demande d'utilisation du terrain de foot.
- De la recherche de terrain (30 ha) de l'Entreprise COUCHET FRERES SARL située à ANDREZIEUX,
- De la proposition de services de Monsieur Raphaël GATTE pour le ramassage de détritrus,
- Du courrier de Monsieur Pascal CLÉMENT, Député, prenant acte de notre mobilisation pour le maintien de la Poste en milieu rural,
- Des remerciements de la Prévention Routière pour la subvention,
- Des remerciements du camp de Scouts d'Europe pour l'accueil qui leur a été réservé lors de leur séjour au mois de juillet,
- Des différents courriers syndicaux concernant les fermetures des postes et des trésoreries,
- Des différents comptes rendus de travaux et de réunions.

RÉUNIONS

- Commission bulletin : lundi 4 octobre à 20 h 30
- PLU : mercredi 13 octobre à 9 h
- Repas des Anciens : samedi 18 décembre à 12 h
- Conseil municipal enfants : après la Toussaint

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 30 septembre 2004

Le Maire

J. Duché

		Prévu en 2003	Réalisé en €	2004
60221	Combustibles et carburants			
60222	Produits d'entretien	500.00	210.54	400.00
60611	Eau et assainissement	600.00	578.53	700.00
60612	Energie-électricité	20000.00	20 749.00	22000.00
60621	Combustibles	1000.00	590.00	1000.00
60622	Carburants	150.00	110.82	150.00
60631	Fournitures d'entretien	700.00	421.37	750.00
60632	Fournitures de petit équipement	2350.00	2 187.06	4000.00
60633	Fournitures de voirie			
60636	Vêtements de travail	300.00	267.93	400.00
6064	Fournitures administratives (-1528 DM)	1200.00	1 083.53	1200.00
6067	Fournitures scolaires	3500.00	3 510.80	4000.00
6135	Locations mobilières	1500.00	1 940.40	2000.00
61521	Entretien de terrain	1000.00	1 058.20	2000.00
61522	Entretien de bâtiments	4500.00	2 904.28	5000.00
61523	Entretien de voies et réseaux	5000.00	7 515.09	8000.00
6155	Entretien biens mobiliers		253.55	
61551	Entretien matériel roulant	500.00	1 059.17	4000.00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500.00		
6156	Maintenance	2500.00	1 907.53	2500.00
616	Primes d'assurance	4500.00	4 542.94	4600.00
617	Étude du Plan Local d'Urbanisme	5000.00		
6182	Documentation générale et technique	300.00	259.50	400.00
6184	Versements à des organismes de formation			
6188	Autres frais divers		41.90	100.00
6225	Indemnités comptable et régisseur	400.00	377.68	400.00
6226	Honoraires	500.00	263.12	500.00
6231	Annonces et insertions	1000.00	1 082.66	1500.00
6232	Fêtes et cérémonies	6000.00	5 889.39	8000.00
6247	Transports collectifs	500.00	160.00	300.00
6261	Frais d'affranchissement	600.00	602.70	700.00
6262	Frais de télécommunication	1600.00	1 480.73	2000.00
6281	Concours divers (cotisations)	100.00	85.00	100.00
6288	Autres services			
63512	Taxes foncières	1000.00	919.00	1000.00
6353	Impôts indirects	200.00	116.50	200.00
6354	Droits d'enregistrement			
6358	Autres droits			
16				

	011 Charges à caractère général	67 500.00	62168.92	77900.00
6336	Cotisation CNG, CG de la FPT	1000.00	1 332.83	1500.00
6411	Rémunération principale PT	79650.00	75 998.76	80000.00
6413	Rémunération principale PNT	11000.00	11 481.90	1000.00
6451	Cotisations à l'URSSAF	13000.00	12 676.69	12500.00
6452	Cotisations aux mutuelles			
6453	Cotis. caisses de retraite (CNRACL, IRCANTEC)	21000.00	21 690.80	20000.00
6454	Cotisations ASSEDIC	700.00	733.00	100.00
6455	Cotisations Assurances Personnel	4800.00	4 531.27	4400.00
6456	Cotisations FNC Supplément Familial			
6475	Médecine du travail	500.00	357.01	500.00
	012 Charges de personnel	131 650.00	128 802.26	120000.00
65	Autres charges de gestion courante	216.00		
6531	Indemnités élus	23 900.00	23 099.84	24000.00
6533	Cotisations retraite élus (IRCANTEC, FONPEL)	1 900.00	1 847.76	2000.00
654	Pertes sur créances irrécouvrables			
6552	Aide sociale du Département			
6553	Service d'incendie	13 356.00	13 356.00	14280.00
654	Pertes sur créances irrécouvrables		103.67	
6554	Contribution orga. regroupés (SICTOM, SICMMAT)	36 000.00	37 714.34	50000.00
6555	Contributions au CNFPT			
6558	Autres dép. obligatoires (CES, Aillot, Equa, Forez)	500.00	188.20	1000.00
652	Subvention assainissement M 49			
65736	Subvention CCAS	20.00	20.00	20.00
65748	Autres organismes droit privé	5 209.00	4 771.00	6700.00
658	Charges subvention gestion courante			
	65 Autres charges de gestion courante	81 101.00	81 100.81	98000.00
6611	Intérêts des emprunts, dettes	23 000.00	19 070.31	16000.00
668	Autres charges financières			
	66 Charges financières	23 000.00	19 070.31	16000.00
6714	Bourses et prix	734.00	540.00	306.00
6718	Autres charges exceptionnelles			
673	Titres annulés (exercice antérieur)			
675	Valeur comptable immobilisations cédées		192.09	20294.00
678	Autres charges exceptionnelles			
	67 Charges exceptionnelles	734.00	732.09	20600.00
22	Dépenses imprévues fonctionnement			5319.00
23	Virement à la section d'investissement	53 900.00		62425.00
	DEPENSES DE L'EXERCICE	357 885.00	291 874.39	400244.00
				17

B.P. 2004		Section de Fonctionnement		Recettes
		Prévu en 2003	Réalisé en €	2004
70311	Concessions dans les cimetières		1751.00	
70312	Redevances taxes funéraires	700.00	2 150.00	1200.00
70323	Redevance occupation domaine public	180.00		
7035	Droits de chasse et pêche	170.00	54.39	50.00
70388	Autres redevances et recettes			
70611	Redevances ordures ménagères	32 500.00	32 180.00	46000.00
7068	Autres redevances et droits GROUPAMA			
7083	Locations diverses : Salle Communale	1 679.00	2 057.88	1400.00
	70 Vente de produits	35 229.00	38 193.27	48 650.00
7311	Contributions directes	154 785.00	158 557.00	175 675.00
7323	Etat/compens.taxe prof.			
7324	Etat/compens. exonér. de TF			
7325	Etat/compens. exonér. de TH			
7336	Droits de place	130.00	120.00	120.00
7361	Droits licence débits de boisson	75.00		
7363	Impôts sur les spectacles	10.00	5.33	
73811	Taxe add. droits de mutation	5 516.00	9 004.86	7 000.00
7382	Permis de chasser			
	73 Impôts et taxes	160 516.00	167687.19	182 795.00
7411	Dotation forfaitaire	78 958.00	78 958.00	88783.00
74121	Dotation Solidarité Rurale 2ème fraction	8 000.00	8 916.00	
74126	Dot. progression minimale			
742	Dotations élus locaux	2 100.00	2 255.00	2200.00
745	DSI (Indemnité logement instituteurs)			
74718	Autres	89.00	46.40	
7478	Autres organismes		507.71	
7473	Subv. Département		2 733.45	
74831	Attribution du FNTP	1 050.00	2 050.00	2000.00
74831	Attribution du FDTP	200.00		
74833	Compensation de l'Etat : Taxe professionnelle	9 980.00	9 344.00	2300.00
74834	Compensation de l'Etat : Taxe foncière	523.00	523.00	900.00
74835	Compensation de l'Etat : Taxe d'habitation	4 300.00	4 300.00	2700.00
7488	Autres attributions et participations			
	74 Dotations, subventions	105 200.00	109 633.56	98 883.00
752	Revenus des immeubles	15 000.00	15 877.18	15800.00
758	Produits divers de gestion courante	800.00	876.38	800.00
	75 Autres produits de gestion courante	15 800.00	16 753.56	16 600.00
6419	Remboursement sur rémunération Personnel	8 000.00	9 248.29	
6459	Remboursement sur charges de Sécu.			
	013 Atténuations de charge	8 000.00	9 248.29	
7713	Libéralités reçues (Camp, Feu d'artifice)	300.00	1 563.28	300.00
778	Autres produits exceptionnels		2197.91	206.00
775	Vente terrain			20 294.00
	77 Produits exceptionnels	300.00	3 761.19	20800.00
2	Excédent antérieur reporté Fonct.			
768	Reprise balance d'entrée			
	002 Excédent antérieur reporté Fonct.	32 840.00		32 516.00
18	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	357 885.00	345 277.06	400244.00

BP		2004 Investissement		Dépenses	
rogra	Article	Objet	Prévu 2003	Réalisé en €	Prévu 2004
	2315	Opérations d'ordre budgétaire			
	2183	Photocopieur			4 500.00
	21757	Mairie Matériel outillage de v	900.00	899.00	2 000.00
		Plateau sportif	6 415.00	6 281.24	
		Contrat de rivière			10 000.00
		PLU			24 000.00
	1641	Emprunts : Capital		56 700.00	57 411.25
	16411	Emprunts			
	165	Dépôts et cautionnements		2 500.00	1 500.00
	20	Dépenses imprévues			8 640.00
	1	Déficit investissement report		32 230.00	53 726.00
		Total		98745.00	64591.49
					166 366.00

BP		2004 Investissement		Recettes	
Progr	Article	Objet	Prévu 2003	Réalisé en €	Prévu 2004
	1	Solde d'exécution d'investissement reporté			
	1325	Opérations d'ordre budgétaire			
79		Travaux appartement			
	1323	Subvention PLU			10 000.00
	1383	Subvention Lignon			6 900.00
		Enveloppes cantonales (photocopieur + débrouss)			2 000.00
	16411	Emprunts en unités monétaires			
	16412	Emprunts en unité monétaire franc			
	16412	Réaménagement de prêt			
	165	Dépôts et cautions (appartements)			1 500.00
	1068	Affectation des résultats		21 745.00	21 745.00
	10222	Fonds de Compensation TVA		3 100.00	2 856.17
	21	Virement de la section de fon		53 900.00	62 425.00
	1383	Plateau sportif		20 000.00	18 302
	2111	Terrain			192.09
		Total		98745.00	43 095.26
					166 366.00
					19

Assainissement M 49

		Prévu 2003	Réalisé 2003	Prévu 2004
	INVESTISSEMENT			
Dépenses				
1	Déficit antérieur reporté	16 575.00		
10	Apports, dotations, réserves			
1643	Emprunts et dettes assimilées	9 023.00	9433.80	10000.00
21	Immobilisations corporelles			
2315	Immobilisations en cours	14 120.00		10863.00
203	Etudes : diagnostic assain.			
	Total	39 718.00	9433.80	20863.00
Recettes				
1	Excédent antérieur reporté			12 726.00
13	Subventions Contrat de rivière	13 600.00	13710.08	
276	Subvention en annuité			
1068	Apports, dotations, réserves	16 575.00	16889.03	
16	Emprunts reçus			
276	Autres créances immobilisées			
28153	Amortis. des immobilisations	8 137.00	8137.00	8 137.00
5	Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	1 406.00		
	Total	39718.00	38736.11	20 863.00
	EXPLOITATION			
Dépenses				
1, 62, 709	Autres charges externes	1 600.00	845.29	3294.00
6156	Entretien Réparation	3 000.00	2722.07	10000.00
6228	Honoraires		628.50	
623	PUBLICITE		540.74	
673	Pertes sur créances irrécouvrables		10.80	400.00
661	Charges financières	3 770.00	2500.76	2100.00
6811	Dotations aux amortissements	8 137.00	8137.00	8137.00
	Sous-Total			
6	Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	1 406.00		
	Déficit antérieur reporté			
	Total de la section	17913.00	15385.16	23931.00
Recettes				
7061	Prestations de service : redevance	16 200.00	17987.40	18000.00
704	Travaux de branchements	1 525.00	1830.00	1310.00
768	Autres produits financiers			
2	Excédent	188.00		4621.00
74	Subventions d'exploitation			
	Total de la section	17 913.00	19817.40	23931.00
20				

COMITE DES FETES

Avec un départ laborieux et difficile, un nouveau Comité des Fêtes s'est constitué. En février il a pris son élan et l'accueil de 16 conscrits a été un enthousiasme pour les membres restant de 2003. 30 personnes ont participé régulièrement aux réunions (la Salle des loisirs était trop petite). Les jeunes avaient pris un engagement qu'ils ont assuré jusqu'à la fin de la fête, nous pouvons les remercier.

Cette fête patronale 2004 fut une réussite, la participation des enfants au concours des vélos fleuris fut un encouragement pour tous, couleur et gaîté étaient là. L'apéritif très convivial a permis de rassembler certains élus des communes environnantes et les Poncinois.

La retraite aux flambeaux, le feu d'artifice furent comme chaque année très appréciés. Si les animations du cirque ont été écourtées c'est par manque de synchronisation entre les sonos et les animateurs, c'est dommage, nous essayerons de palier à ce problème à l'avenir.

Par ce bulletin et au nom du comité des fêtes je voudrai remercier les quelques parents de conscrits qui se sont beaucoup investis pendant 4 jours, malheureusement le pourcentage était faible, merci aussi aux bénévoles. Si chaque parent avait pu consacrer 2 H de son temps, la fatigue aurait été moindre et le moral meilleur.

Encore merci aux conscrits, leurs bras nous ont beaucoup servi, merci pour leur joie de vivre et la bonne humeur qu'ils ont su répandre.



Les personnes qui souhaiteraient rentrer dans le monde associatif, consacrer 8 veillées dans l'année pour des réunions et surtout être présents pendant 4 journées complètes au mois d'août, vous pouvez contacter :

- Jérémy TERRASSE Co-Président
 - Hervé PÉPIN Secrétaire-Adjoint
 - Pierrette DUPERRON Présidente
- T : 06.87.46.92.35
- Vous serez les bienvenus. Renseignez-vous !



C'est avec la marche automnale que nous venons de clôturer avec succès les manifestations de l'année 2004 où nous avons eu successivement :

- 29 février : après-midi récréatif :

C'est sous le signe de Carnaval qu'a débuté la 1^{ère} manifestation de l'année. En dégustant les bugnes confectionnées par les choristes, le public nombreux a apprécié, sous la conduite de **Jeannette BORY**, le répertoire du groupe Mélodie, puis avec **Dominique BARLIER**, les chants et danses de la classe maternelle.

- 27 mars : concours de scrabble :

Ce concours bien organisé par **Claudette DURON**, a connu une belle réussite. Ce sont 24 joueurs venus de FEURS, CHAMBÉON, POUILLY, EPERCIEUX, MONTBRISON, MONTROND, ANDRÉZIEUX et PONCINS qui se sont expliqués avec les lettres. **Julien DUCHÉ**, Maire de PONCINS, remettait le lot de la municipalité aux vainqueurs, tous les joueurs remportaient un lot souvenir. La rencontre se terminait très convivialement autour du pot de l'amitié et de la brioche aux pralines.

- 8 mai : sortie nocturne :

C'est sur les coteaux d'**ECOTAY L'OLME**, où il y a quelques années se produisait encore le fameux Côte du Forez que la marche nocturne a eu lieu. Les quelques gouttes de pluie du départ n'ont pas rebuté les 60 marcheurs, qui dès les premiers pas ont pu admirer la ville de MONTBRISON en contrebas et le superbe paysage. En fin de parcours dans un site escarpé, les marcheurs ont visité les vestiges du donjon d'**ECOTAY** (X^{ème} et XI^{ème} siècle) qui se dresse juste au-dessus du vieux village où les attendait à l'auberge un coq au vin. Après le repas, une marche digestive en pleine nuit clôturait la soirée.

- 21/22/23 mai : voyage de 3 jours

C'est un groupe de 56 personnes qui ont effectué un périple de 3 jours en Languedoc-Roussillon. C'est d'abord un bref arrêt sur une aire d'autoroute A75 qui permet de voir le viaduc de **GARABIT**. Après avoir longé le **Gévaudan** (sa bête revient à l'esprit) et l'**Aubrac**, c'est le cirque de Navacelles : ce magnifique méandre aux parois presque verticales donne quelques émotions. Un bon déjeuner a ensuite été apprécié avant de poursuivre la visite de **St Guilhem-le-Désert**, village très pittoresque bâti autour d'une ancienne abbaye. Les temps forts de la 2^{ème} journée

sont la visite de l'abbaye de Fontfroide, de la cité de Carcassonne, la plus grande forteresse d'Europe. A Gruissan, une promenade imprévue en catamaran, où l'orage s'invita, trempa comme des soupes les plaisanciers. Le 3^{ème} jour, la route du retour empruntait les chemins du Larzac, visite du village de St Eulalie de Cernon qui fut le siège de la commanderie des Templiers. Un arrêt s'imposait encore pour observer le grand chantier du viaduc de Millau. Ce furent 3 jours de riches découvertes et de détente dans une ambiance fort agréable, la bonne humeur étant toujours au rendez-vous.

Le voyage 2005 se situera dans la région des lacs de l'Italie du Nord les
20/21/22 mai.

- 13 juin : journée détente :

Après une promenade le long des sentiers de l'écopole, les participants de cette journée se sont retrouvés à la salle communale de PONCINS pour déguster la sangria de Lucien et tirer le repas du sac. Le temps maussade n'a pas empêché le déroulement du concours de pétanque de l'après-midi. Un casse croûte mettant un terme à cette journée à la fois sportive et amicale.

- 18 septembre : méchoui :

Avec deux moutons et plus de 100 convives, le traditionnel méchoui est un véritable rendez-vous gastronomique. L'organisation demande certes un travail important, mais la tâche est partagée et reste agréable à tous. La soirée se déroule dans la bonne humeur et l'amitié avec un fort goût de "revenez-y".

- 10 octobre : journée automnale :

Le soleil était au rendez-vous et contribuait à la réussite de cette journée avec la participation de 76 personnes. Chacun, selon ses aptitudes, effectuait la marche de 8 ou 4 km. Tous admiraient le paysage des Bois Noirs, les Monts du Forez et la vallée de la Vêtre avec ses 3 villages : St Jean, St Priest et St Julien. Découverte au milieu des bois de la chapelle des Anges, construite en 1641, suite à une épidémie de peste. C'est au village de St Jean que les marcheurs se restauraient à l'auberge de la Vallée Verte. L'après-midi était consacrée à la visite de Cervières ancienne forteresse. Au cœur du village, les visiteurs découvraient l'histoire du métier des brodeuses au fil d'or au travers des créations anciennes et contemporaines. Les Grenadières (nom des brodeuses) fabriquent les décorations des tenues d'apparat des représentants de l'état français, de l'armée française et de l'Académie Française. Chacun put assister à une démonstration et à une courte initiation à "l'art" des Grenadières.

ACTIVITÉS

- Mélo die :

Composée d'une trentaine de membres, cette chorale fonctionne sous la direction Jeannette BORY. Le groupe prête son concours pour animer des fêtes locales, des manifestations à but humanitaires, des rencontres inter chorales, des soirées musicales etc. Le 28 novembre 2003, le groupe s'est produit à Marcilly-le Châtel lors des rencontres musicales ainsi qu'à Ponsins pour la fête de la musique. Un concert gratuit sera donné à Ecotay-l'Olme le 23 octobre. Les répétitions ont lieu le mercredi à 18 H tous les 15 jours.

- Jeux de société :

L'effectif stable se compose de 36 joueurs, les jeux les plus pratiqués sont la coinche et la belote. Les rencontres se font les 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois à 14 H 30.

- Travaux manuels :

Spécialisées dans le domaine de la décoration, de nouvelles réalisations vont voir le jour comme de la peinture sur métal, la fabrication de bijoux fantaisies, de la broderie. Les travaux ont été exposés fin 2003 aux rencontres artistiques de Trelins. Cette exposition est renouvelée cette année les 4 et 5 décembre.

- Scrabble :

La section scrabble connaît un bel essor et se compose d'une douzaine de membres. Les rencontres ont lieu tous les jeudis à 14 H 30 Salle de l'ancienne forge.

L'assemblée générale aura lieu le
vendredi 19 décembre à 20 H 15 Salle Charles Beauverie à la Mairie .

Le président

Jean Louis MAURINES

FNACA

Assemblée générale du mercredi 6 octobre

En présence de la plupart des membres du comité et de Julien DUCHÉ, Maire de la commune, le trésorier Pierre SALOT assurant l'intérim, suite au décès le 27 juillet 2004 du Président Henri DUTEL, fit observer une minute de silence à la mémoire d'Henri.

Le rapport financier confirma une gestion saine, où les dépenses et les recettes s'équilibrent ce qui permit une participation à la rénovation du monument aux morts du cimetière, voulue par les Anciens Prisonniers de guerre et la Commune.

La charge de Président étant vacante, le comité mit en place un nouveau bureau avec :

- | | | | |
|----------------------|---|------------|----------|
| □ Président | : | René | REYNAUD |
| □ Vice-Président | : | Georges | THIVOLET |
| □ Trésorier | : | Pierre | SALOT |
| □ Trésorier adjoint | : | Roger | BAJEK |
| □ Secrétaire | : | Francisque | DUCHÉ |
| □ Secrétaire adjoint | : | Marius | DUCHÉ |

Le nouveau président, après avoir remercié l'ensemble des membres de la confiance qu'ils lui accordaient, fixe la date des différentes activités qui sont toutes reconduites.

- | | | |
|--------------------------------------------------------|---|-----------------------------------|
| □ Concours de belote | : | mercredi 23 février 2005 |
| □ Commémoration fin de la guerre d'Algérie | : | samedi 19 mars 2005 |
| □ Concours de boules | : | dimanche 1 ^{er} mai 2005 |
| □ Participation du comité à toutes les commémorations. | | |

L'assemblée générale s'est terminée autour du traditionnel verre de l'amitié.

Le Président

René REYNAUD

F.C.P. FOOTBALL CLUB DE LA PLAINE

Les 50 ans du FCP

Après une saison bien remplie qui a vu l'équipe seniors reprendre sa place en 1^{ère} division, la grande famille du FCP s'est retrouvée les 19 et 20 juin pour fêter les 50 ans du club.

Suite à une réunion le 31 mai 1954, une poignée de jeunes des villages de Cleppé, Poncins et Chambéon aidés par les deux enseignants de nos communes et du prêtre des deux paroisses, le FC Plaine voyait le jour. Ce fut le départ d'une grande aventure qui permit à combien de joueurs et dirigeants de supporter le maillot vert ! Avec une équipe au départ, le club a compté jusqu'à 10 équipes dont une de féminines. La saison à venir, le club comptera deux équipes senior, une équipe critérium et toutes les catégories jeunes en entente avec Chambéon-Magneux.



Le 50^{ème} anniversaire a permis à tous les anciens joueurs et dirigeants de se retrouver autour et sur le stade le samedi et ensuite à table devant le repas et sur le parquet pour quelques pas de danse.

Durant ces deux journées, les différentes équipes du club étaient opposées à d'autres équipes. Un match de gala opposait Andrézieux à Feurs. Le dimanche matin, un vin d'honneur où de nombreuses personnalités avaient répondu présents était proposé aux habitants des deux communes.

Une exposition photo a vu de nombreuses personnes cherchant à se reconnaître. Ces deux jours ont permis à tous les anciens de se retrouver pour évoquer les bons et parfois les moins bons passés ensemble. Le grand vainqueur aura été le maillot vert ! L'équipe dirigeante satisfaite de ces deux journées remercie les municipalités des deux communes, les sponsors qui ont permis d'établir la plaquette retraçant les 50 ans du club ainsi que le comité de la Foire de PONCINS et les comités des Fêtes des deux localités pour le prêt du matériel. Merci à tous pour votre participation.



Il est à noter que pour la saison 2004/2005, toutes les équipes évoluent au stade du Lignon alors venez les encourager !

Allez les verts et à bientôt sur les stades de Naconne et du Lignon !

Le Président
Christian DELORME

BULLETIN DU SOU DE L'ECOLE DE PONCINS

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SOU DE L'ECOLE DE PONCINS DU 23 SEPTEMBRE 2004

Cette année, **101 élèves** sont inscrits à l'école de Poncins (pour 71 familles).

Nous étions une vingtaine de parents présents (plus 3 familles excusées), ainsi que nos 4 enseignants à participer à l'assemblée générale (presque unique réunion de notre association durant l'année scolaire).

Comme nous vous l'avons récemment indiqué, nous nous sommes retrouvés face à un sérieux problème : personne ne voulait s'engager à la présidence de l'association, qui risquait de se voir dissoute.

Heureusement, nous tenons à vous apporter une bonne nouvelle : à la réunion pour l'organisation du marché de Noël de nombreux parents ont répondu présents. Se sentant entouré et supporté, M. Pascal Goutte, président sortant, a décidé d'assumer la présidence de l'association pour une année supplémentaire. Nous le remercions.

Le bureau du Sou de l'école est donc ainsi composé pour l'année 2004-2005 :

- Président : Pascal Goutte
- Trésorière : Blandine Dussupt
- Trésorière cantine : Evelyne Duillon
- Secrétaire : Corinne Talichet
- Membres : Mme Delobre, Mme Duboeuf, Mme Filippone, Mme Karsenti, Mme Michel, Mme Perrin, Mme Pissochet, Mme Rivet, Mme Thiollier Laurence, Mme Toinon

1- PRESENTATION DU SOU DE L'ECOLE DE PONCINS :

Le Sou de l'école de Poncins est une association ouverte à tous. Son but est de financer les sorties et activités extra-scolaires de nos enfants. C'est aussi un lieu de rencontre entre parents.

La cotisation annuelle 2004-2005 est de **10 Euros** par famille quelque soit le nombre d'enfants scolarisés à l'école et donne droit à des réductions sur chaque activité, pour laquelle une participation est demandée aux parents.

3 permanences seront tenues au mois d'Octobre, pour le paiement de la cotisation :

- Lundi 11 Octobre de 16H30 à 17H30, à la salle polyvalente de l'école
- Jeudi 14 Octobre de 16H30 à 17H30, à la salle polyvalente de l'école
- Lundi 18 Octobre de 16H30 à 17H30, à la salle polyvalente de l'école

1- BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2003-2004 :

- Les dépenses de l'association se sont montées à 4283,36 Euros pour un compte recettes à 4318,43 Euros. Les comptes de l'association sont donc bien équilibrés.

En ce qui concerne, la trésorerie de la cantine : 4318 repas ont été servis en 2003-2004. Ce qui donne une moyenne de 29 enfants/jour.

Le prix du repas est de 2,50 euros. Or le coût de revient de ce dernier se monte à 2,62 euros. En 2002-2003, le coût de revient était de 2,65 euros (le prix du ticket était alors passé de 2,40 à 2,50). La commission cantine (composée de parents et de membres du conseil municipal) nous transmettra le montant de l'augmentation du ticket.

3 ACTIVITES PREVUES EN 2004-2005 POUR LES ENFANTS :

- **Maternelle** : correspondance scolaire avec une classe de Saint-Etienne. Construction d'un journal scolaire commun. 2 rencontres de prévues entre les 2 classes + voyage scolaire commun à définir.

- **USEP pour les CP / CE1+CE2 / CM1+CM2**
- **CP +CE1** : projet de travail en poésie avec une intervenante + sortie de fin d'année liée à ce projet. Correspondance avec une classe de CP de Tournon (07).
- **CE2** : activités à définir
- **CM1+CM2** : voyage scolaire de fin d'année à Paris + baptême de l'air à l'aérodrome de Chambéon

4 ACTIVITES DU SOU DE L'ECOLE POUR 2004-2005 :

- **Marché de Noël** : dimanche 28 Novembre 2004. Responsable : **Pascal Goutte**
- **Repas de Noël** : date à définir. Responsable : **Evelyne Duillon**
- **Tombola** en vente au mois de janvier 2005 avec des tickets à gratter. Responsable : **Corinne Talichet**
- **Soirée familiale** : date à définir au mois de mars 2005. Responsable : **Isabelle Vallet**
- **Concours de pétanque** : date à définir en fin d'année scolaire. Responsable : **Pascal Goutte**
- **Etude d'une soirée théâtre**

Pour information, l'intercommunalité de Feurs en Forez devrait équiper notre école d'un ordinateur supplémentaire.

***NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE AUX NOUVEAUX ENFANTS
SCOLARISES A L'ECOLE DE PONCINS, AINSI QU'A LEUR
FAMILLE.***

NOUVELLES LOCALES

FÊTE DES MÈRES ET ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS :

Le dimanche 6 juin dernier, jour de la fête des mères, le conseil municipal et le CCAS accueillait chaleureusement les nouvelles mamans depuis la fête des mères 2003 et offraient à chacune d'entre elles, une plante fleurie. Ont été accueillis :

14.06.2003	Antonin	BAESSO	Goincet
10.07.2003	Clara	BOUCHET	La Croix Blanche
04.09.2003	Coline	BERTHET	Bruilolles
08.09.2003	Elora	BÉAL	Le Bourg
18.11.2003	Maxime	BAROUX	La Pine
02.01.2004	Océane	GIRAUD	Les Rôtis
31.03.2004	Lughan	MASSON	Les Rôtis
06.04.2004	Méline	RANC	Vizézy
06.04.2004	Léa	CHANTELOUP	Vizézy
16.04.2004	Manon	VIAL	Le Champ de Foire
23.05.2004	Emilien	BOULOGNE	Hameau des Varennes
28.05.2004	Cyril	JACQUEMONT	Goincet

D'autre part, les nouveaux habitants étaient accueillis :

M. et Mme	BISSAY	Alain	La Garenne
M. et Mme	RULLY	Patrick	Le Bourg
M. et Mme	SALLET	Frédéric	Le Petit Noël
M. et Mme	CHEBANCE	François	Le Bourg
M. et Mme	CHARPINET	Anthony	Le Bourg
M. et Mme	TOINON	Christian	Les Rôtis
M. et Mme	VIALLY		Les Rôtis
Madame	PASELLA	Pierrette	Goincet
M. et Mme	PORTAILLER	Gilles	La Croix Blanche
Mademoiselle	PERRIN		La Croix Blanche
M. et Mme	DENIS	Philippe	Goincet
M. et Mme	CHRISTOPHE	J. Pascal	La Beaugendre
M. et Mme	BARBIER	Eric	Loirde
M. et Mme	DELORME	Sylvain	Le Petit Noël
M. et Mme	SEGHIR	Kamel	Vizézy
M. et Mme	BREDEAU	Olivier	Le Champ de Foire
M. et Mme	CHAPELON	Joël	Bruilolles
Madame	DAVAL	Christine	Goincet

DÉPARTS EN 6^{ème} :

A l'occasion de la fin d'année scolaire 2003/2004, Julien DUCHÉ Maire de PONCINS et Jean Pierre CHEBANCE Directeur de l'École et 1^{er} Adjoint, ont reçu les élèves de CM2 qui quittent la commune pour en 6^{ème} au collège. Ces futurs collégiens ont été récompensés en recevant un dictionnaire et un atlas :

Estèle	AUDRAIN	Vincent	MARCOUX
Geoffrey	BRUNEL	Ophélie	PERRIN
Bastien	DENIS	Amandine	VILLE
Marie-Anaïs	LOCQUET	Cathy	VILLE

DÉPART À LA RETRAITE ET ARRIVÉE DE VÉRONIQUE DESCOMBES:

En cette fin d'année scolaire Madame Mari-Jo SABY institutrice à PONCINS depuis 1991, a fait valoir ses droits à la retraite. Nous la remercions pour tout ce qu'elle a apporté aux nombreux élèves dont elle a eu la charge et lui souhaitons bonne retraite ! Nous accueillons avec plaisir sa remplaçante qui vient de MONTVERDUN, Madame Véronique DESCOMBES.

CLASSES EN 4 :

Cette année, le 16 mai la journée des classes en revêtait un caractère particulier. Au-delà de la parfaite organisation concoctée par l'équipe de René REYNAUD, les classards avaient la particularité d'avoir parmi eux Madame Eugénie DONJON, notre centenaire. En effet, Madame DONJON est née à CLEPPÉ, le 29 février 1904 et a exploité durant de nombreuses années une ferme à la Sciolet. Elle coule des jours paisibles à la Maison de retraite de ST JODARD.



REPAS DES ANCIENS :

La date du repas des anciens a été fixé au samedi 18 décembre à 12 H à la Salle communale. Chaque ancien recevra une invitation personnelle.

TÉLÉTHON :

Comme les années passées, Poncins participera au téléthon les 3, 4 et 5 décembre prochains, en proposant des animations locales. Si vous voulez participer, contacter la Mairie.

BORNES À INCENDIE :

Dernièrement, 2 bornes à incendies ont été endommagées par des automobilistes. A défaut de connaître les responsables, c'est la commune qui supportera les frais de remise en état !

PLAN LOCAL D'URBANISME :

La commune de PONCINS, a lancé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme ou PLU. Ce document a pour objectif de définir sur le moyen et long terme les objectifs de développement durable, appelé Projet d'Aménagement et de Développement Durable ou PADD.

Dans un souci de concertation véritable, le conseil municipal de PONCINS a souhaité associer tous les acteurs locaux, habitants, membres d'associations, responsables économiques à l'élaboration du Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD). C'est pourquoi, toutes les personnes motivées par une réflexion collective sur le devenir de la commune sont invitées à se faire connaître en mairie et à venir participer aux réunions programmées entre les mois de novembre 2004 et de janvier 2005.

Il est rappelé que les demandes personnelles relatives à un terrain en particulier ne rentrent pas dans le champ de la concertation à proprement parler.

Celles-ci peuvent néanmoins être faites par courrier ou contact personnalisé auprès du Maire.

La population sera ainsi invitée à participer aux réunions qui seront organisées à la Salle communale de PONCINS :

❖ le jeudi	25 novembre	2004	à 18 H 30,
❖ le jeudi	16 décembre	2004	à 18 H 30,
❖ le jeudi	6 janvier	2005	à 18 H 30,
❖ le jeudi	3 février	2005	à 18 H 30.

Le PLU définira ultérieurement dans le cadre d'un règlement et de plans graphiques, les prescriptions d'urbanisme, c'est-à-dire les conditions de constructibilité ou de préservation de l'ensemble des terrains de la commune. Ainsi seront définis, les secteurs naturels sensibles, agricoles, urbanisables.

SAVEZ VOUS QUE ?

Dépôt d'ordures sauvages

Il est rappelé que les dépôts d'ordures sauvages ne sont pas autorisés, même avec l'accord du propriétaire. Utilisez les services de la Déchetterie dont l'accès est gratuit pour les particuliers.

Bruits de voisinage

De plus en plus de personnes se plaignent du bruit occasionné par certaines activités de leurs voisins. Tout ceci est réglementé par arrêté préfectoral ! Alors soyons attentifs !

Calendrier des messes de la Paroisse Saint Paul Forez-Donzy (à partir du 1^{er} septembre 2004)

	1 ^{er} dimanche	2 ^{ème} dimanche	3 ^{ème} dimanche	4 ^{ème} dimanche	5 ^{ème} dimanche
CIVENS ROZIER EPERCIEUX POUILLY	10 H 30	10 H 30	9 H	9 H	Une messe à 10 H 30
FEURS samedi soir FEURS	18 H 30 l'hiver 10 H 30	18 H 30 10 H 30	18 H 30 10 H 30	18 H 30 10 H 30	18 H 30 l'hiver
SALVIZINET JAS SALT	9 H	9 H	10 H 30	9 H	9 H
VAEILLE SAINT-CYR ST MARTIN ST BARTHÉLÉMY	10 H 30	9 H	9 H	10 H 30	Une messe à 10 H 30
MORNAND CLÉPPÉ SAINTE FOY CHAMBÉON PONCINS	9 H	10 H 30	9 H	10 H 30	9 H

Calendrier des vacances scolaires de l'année 2004/2005

Calendrier national		Semaine 4 jours
Mercredi 1er septembre 2004	Rentrée enseignants	Mardi 31 août 2004
Jeudi 2 septembre 2004	Rentrée élèves	Mercredi 1 ^{er} septembre 2004
Samedi 23 octobre 2004		Vendredi 22 octobre 2004
Jeudi 4 novembre 2004	Toussaint	Mercredi 3 novembre 2004
	Semaine du 11 novembre	Mercredi 10 novembre 2004 : journée travaillée
Samedi 18 décembre 2004		Vendredi 17 décembre 2004
Lundi 3 janvier 2005	Noël	Lundi 3 janvier 2005
Samedi 12 février 2005		Mardi 15 février 2005
Lundi 28 février 2005	Hiver	Lundi 28 février 2005
Samedi 16 avril 2005		Vendredi 15 avril 2005
Lundi 2 mai 2005	Printemps	Mercredi 27 avril 2005
	Ascension	Les classes vaqueront le vendredi 6 mai 2005, compensé par le mercredi 4 mai 2005
Samedi 2 juillet 2005	Été	Vendredi 8 juillet 2005

URBANISME

Pour tous travaux, toute clôture, renseignez-vous à la Mairie

DIVAGATION DES CHIENS

Il est rappelé que par arrêté préfectoral, la divagation des chiens est interdite.

MÉMENTO PRATIQUE

POMPIERS	18 standard à St-Etienne	
SAMU-URGENCES	15	
CENTRE HOSPITALIER FEURS	Standard	04 77 27 54 54
	Urgences	04 77 27 52 00
E.D.F Accueil téléphonique particuliers		0 810 01 1000
SAUR France (CISE)		04 77 65 40 33
ÉCOLE PUBLIQUE		04 77 27 83 48

MÉDECINS DE FEURS

STANDARD MÉDECIN DE GARDE		04 77 27 02 02
Dr Jacques MOULARD		04 77 27 51 65
Dr Françoise WILHEM NENOT		04 77 27 00 34
Dr Jean Luc BRUNET		04 77 27 02 94
Dr Jacques PETIT		04 77 26 37 24
Dr Jean Paul JURINE		04 77 26 42 92
Dr Sylvie FAIVRE et Dr Christine COQUELET		04 77 27 04 80
Dr J-Pierre SOCIAS		04 77 27 05 33
Dr Laure GAUTHIER LAMBERT		04 77 27 05 50
Dr Christel BARNET		04 77 27 05 50
Dr Philippe PEYRARD et Dr Frédéric VOIRIN		04 77 27 02 98

Monsieur Julien DUCHÉ	(Maire)	04 77 27 82 80
Monsieur J.Pierre CHEBANCE	(1 ^{er} Adjoint)	04 77 27 81 93
Monsieur Bernard FOYATIER	(2 ^{ème} Adjoint)	04.77.27.81.58
Monsieur Adrien SIMON	(3 ^{ème} Adjoint)	04.77.27.84.93
Monsieur Christian DELORME	(4 ^{ème} Adjoint)	04.77.27.80.18
MAIRIE DE PONCINS	Téléphone :	04 77 27 80 09
	Fax :	04 77 27 86 94

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	:	15 H - 18 H
Mardi	:	15 H - 18 H
Jeudi	:	15 H - 17 H
Vendredi	:	15 H - 18 H

Bulletin édité par le Maire de Poncins
Directeur de la Publication : J. Duché